Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 70 (1934)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXe ANNÉE
N° 4

17 FÉVRIER
1934

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : G. CHEVALLAZ : *Où en est l'école ?* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : A. CHABLOZ : *La composition en face de la nature.* — F. CHABLOZ : *Notre nouveau manuel d'instruction civique.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *A propos de lecture.* — *M'sieu ! M'sieu... ici... là !* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Etude des ombres.* — CH. LUGEON : *Géographie économique de la Suisse* (fin). — LES LIVRES.

OÙ EN EST L'ÉCOLE ?

(Suite) [1]

En gros, et sans m'arrêter à des nuances et à des réserves, ils demandent l'introduction des travaux manuels à l'école durant toute la scolarité ; sans jamais devenir un atelier d'apprentissage, — les auteurs insistent avec raison sur ce point, — les instituteurs et institutrices enseigneraient les travaux avec le papier et le carton aux enfants de 6 à 12 ans, avec le fer-blanc de 12 à 13 ; ensuite l'école deviendrait une sorte d'introduction à l'apprentissage et une pratique d'orientation professionnelle [2] ; des maîtres spécialistes — non des ouvriers — enseigneraient de 13 à 14 ans le travail du métal en feuille, puis du fer, enfin du bois ; la dernière année, de 14 à 15 ans, l'école deviendrait une « école d'apprentissage corporatif » où l'enfant, ayant choisi son métier, travaillerait non pas encore selon les normes d'un apprentissage systématique, mais de façon à bien acquérir la connaissance de la matière qu'il travaille et des outils avec lesquels il la travaille ; à 15 ans, il recevrait un « certificat d'aptitude professionnelle » qui lui ouvrirait l'entrée de l'atelier patronal. Ce programme, en apparence utile aux seuls futurs ouvriers, aurait le double avantage de donner aux paysans une habileté manuelle

[1] Voir *Educateur* N° 3.

[2] Les auteurs sont catégoriques dans leur condamnation de l'orientation professionnelle telle qu'elle se pratique avec les tests, etc. Je ne saurais être de leur avis, bien qu'on puisse craindre que trop de « science » dans ce domaine n'aboutisse à parquer de force les jeunes gens et à supprimer toute initiative personnelle : ce serait un nouvel esclavage pire que l'ancien !

qui leur manque trop souvent pour les petites réparations de la ferme, et à tous les enfants, même aux futurs employés de bureau, à côté d'un savoir-faire qui n'est jamais négligeable, le respect du travail manuel : cette éducation pratique aurait une fin sociale, puisqu'elle travaillerait à supprimer la haine de classe [1]. Il va de soi que les travaux manuels ne rempliraient pas la journée scolaire tout entière.

Il s'agit donc là, on le voit, d'une réforme très hardie de l'école, que je ne discuterai pas, ne l'ayant pas exposée dans les détails ; je dirai néanmoins que nous devrions dégager de ce projet l'idée que les travaux manuels doivent à tout prix pénétrer dans nos écoles, et non pas comme un amusement temporaire, mais pour amener l'enfant à la pratique des matières premières ; le bénéfice en serait à la fois intellectuel, pratique, moral et social. Si je l'affirme avec tant de netteté, c'est que je vois que notre école aussi est loin de la vie, et que je crains de voir, en particulier, nos classes primaires supérieures s'orienter de plus en plus dans une direction trop intellectuelle dont les conséquences ne tarderaient pas à peser sur le recrutement de la campagne et de l'artisanat [2].

MM. Kula et Bocquillon adressent à l'école primaire française un autre reproche : en la voulant laïque, on a sapé les fondements de l'enseignement moral et l'école n'éduque plus. Pour ceux qui, comme moi, ont entendu avec stupeur un instituteur français, interné pendant la guerre, déclarer que beaucoup de ses collègues et lui-même, ne sachant comment donner les leçons de morale, les avaient supprimées et remplacées par des leçons d'orthographe, de lecture ou de calcul, le cri d'alarme des auteurs ci-dessus n'est pas étonnant. Prenons garde, chez nous, que sous le couvert de la neutralité, ne pénètre à l'école un enseignement moral dépourvu de sève et de nerfs et qui ne soit que du bavardage ! La civilisation

[1] Dans les écoles, juives créées par les sionistes en Palestine et en particulier dans la plus importante, le « Technicum » (qui compte 550 élèves), la principale originalité consiste dans « l'adjonction à l'enseignement littéraire et scientifique, de l'enseignement manuel ». Les enfants doivent tous parvenir à se livrer aux travaux usuels des ouvriers : menuiserie, mécanique, forge (*Illustration* du 23 septembre 1933, p. 116).

[2] Cette crainte m'a été suggérée il y a quelques années par un maître primaire supérieur, mort aujourd'hui. Dans une classe de petite ville, il voyait ses élèves, fils de paysans ou d'artisans, se détourner de la campagne et de l'atelier et aspirer à des professions qu'ils jugeaient mieux en rapport avec leur instruction ! Les années n'ont pas atténué ma crainte, au contraire.

que nous possédons est une civilisation chrétienne, les bases en sont des vertus chrétiennes ; détacher ces vertus de ce qui fait leur force, c'est les transposer en abstractions sans cohésion les unes avec les autres, et sans influence sur le cœur. Est-il impossible de parler de notre patrie et de la faire aimer sans employer un langage radical, libéral ou agrarien ? De même que la patrie est au-dessus des partis, la religion est au-dessus des confessions ; l'on peut donner un enseignement moral et religieux qui ne soit ni protestant ni catholique, ni national ni libre, ni darbiste ni adventiste ! Renoncer à parler de Dieu et du Christ à l'école, c'est faire aux athées une concession qu'on ne fait pas aux antimilitaristes et aux antipatriotes ; si l'on a raison pour ceux-ci, pourquoi agir autrement envers ceux-là ? La seule véritable sauvegarde de la patrie repose sur le cœur et la conscience [1].

* * *

Et ceci me sert de transition pour dire en quelques mots la solution bolchéviste du problème éducatif. L'école doit — comme déjà le disent MM. Kula et Bocquillon — non former des raisonneurs, mais préparer à la production. Et comme elle initie à une civilisation nouvelle, son devoir est d'être une institution politique, morale, sociale et économique. Politique, elle prêchera la haine des bourgeois, mot synonyme de capitaliste et d'exploiteur ; morale, elle enseignera les vertus de sacrifice et de dévouement au profit exclusif de la lutte des classes et de la classe prolétarienne ; sociale, elle luttera de toutes ses forces contre la famille [2] et la religion, suppôts abominables de la bourgeoisie ; économique, elle s'inféodera à l'usine, les enfants y feront un travail productif et non désintéressé, et apprendront ainsi à connaître la vie telle qu'elle est. Ce sera alors le cas de dire : « Il n'y a plus d'enfants ! » Cet ouvrage de parti-pris et de haine, mal écrit jusqu'au charabia, ce pamphlet pétri d'ignorance ou de déformation systématique et

[1] MM. Kula et Bocquillon parlent des écoles normales, dont M. de Monzie est l'adversaire acharné ; ils voient le mal dans le fait que les maîtres d'écoles normales sont tous d'anciens instituteurs passés par une école spéciale. Pour insuffler à ces écoles un esprit qui ne soit pas de serre chaude, ils proposent que l'enseignement y soit donné par des universitaires : c'est notre système et nous ne nous en plaignons pas, au contraire.

[2] Dans son livre aux idées très modernes : « Le sexe a ses raisons », Mme Dr Jeanne Stephani-Cherbuliez (Lausanne, Payot, 1933) prouve que, si compréhensif que l'on soit de son époque, rien ne peut subsister sans une famille forte et unie.

cynique des organisations scolaires bourgeoises et des idéaux [1], d'une audacieuse mauvaise foi, nous enseigne au moins deux choses, aussi graves l'une que l'autre. D'abord, c'est que l'école ne prépare pas le futur ouvrier — et là nous retrouvons la conclusion de MM. Kula et Bocquillon, mais seulement leur conclusion ! ; que la famille ouvrière, disloquée, mal logée, peu instruite, est le plus souvent incapable d'accomplir sa fonction éducative — et cela doit nous faire réfléchir ; M. Hœrnle en déduit que les organisations prolétariennes — en Russie l'Etat — sont seules capables de réussir l'éducation des enfants [2]. Une autre leçon de ce violent réquisitoire, c'est que les communistes prêchent ouvertement une révolution totale et répandent l'idée d'une civilisation nouvelle où n'auront cours ni la morale, ni la religion, ni le capitalisme, où n'aura place aucun bourgeois, et où tout ce que nous aimons et respectons — la patrie, la famille, la dignité de l'homme, le souci de son perfectionnement moral, la liberté individuelle et le sens des responsabilités — sera relégué dans un passé que personne n'étudiera plus ; seule régnera la toute-puissance d'un Etat barbare sacrifiant à sa tranquillité tout ce qui fait la richesse intérieure de l'homme et réduisant les hommes à l'état de troupeau d'esclaves. Chose curieuse, il y a une étonnante concordance entre ce que permet d'imaginer le livre de M. Hœrnle et la peinture émouvante du monde scolaire de la Russie soviétique, telle qu'on la trouve dans le journal d'un jeune communiste russe et dans le récit romancé de Mme Picard [3].

La révolution scolaire que préconise M. Hœrnle est donc nette-

[1] L'école primaire bourgeoise est « institut d'enseignement en même temps qu'établissement d'abêtissement », elle vise à « rabaisser, émasculer et contaminer l'esprit des enfants prolétaires » (p. 90). Il raille les pédagogues modernes avec leurs « banalités petites-bourgeoises réformistes » et à plus d'une reprise attaque notre cher et douloureux Pestalozzi. Voici comment il dépeint l'école : « Des classes surpeuplées, des enfants affamés et malades, des maîtres névrosés et mécontents, l'odeur des gens pauvres, une hygiène défectueuse, un dressage creux de la mémoire, des punitions mécaniques le plus souvent déshonorantes font partie du système de l'école primaire bourgeoise aussi bien que les manuels de lecture nationalistes, les solennités patriotiques, la morale petite-bourgeoise, l'opium religieux » (p. 112).

[2] Voilà l'origine de toutes ces organisations ouvrières qui se sont créées à côté et en dehors des organisations dites bourgeoises : fanfares, sociétés de gymnastique, « avant-coureurs » ou éclaireurs socialistes, etc.

[3] Ognev, N. : « Journal de Kostia Riabtzev ». Adapté en français. Paris, Calmann-Lévy, 1928. Paru à Moscou en 1927, il a eu un succès considérable et a été approuvé par la censure moscovite. Le deuxième volume, plus émouvant encore « Kostia Riabtzev auf der Universität », n'a été traduit qu'en allemand. — Mme Picard, E. : « Université rouge », épisodes de la grande tragédie russe. Neuchâtel, V. Attinger, 1933.

ment politique, et je ne saurais approuver aucune de ses idées. Mais prenons garde : la violence est contagieuse, la haine et l'envie, comme la calomnie, font vite leur chemin. Il faut répondre aux accusations mensongères de ceux qui prétendent que notre école est une école de classe et qu'aucun de ceux qui y enseignent ne mérite la moindre considération. Défendons notre école ! défendons la famille ! Par l'amour pour nos élèves, luttons contre une propagande qui fait fi des qualités du cœur ; par une adaptation meilleure de l'école à la vie, préparons bien nos enfants — j'entends tous les enfants, car le peuple c'est tous les hommes, et je n'admets ni exclusivisme ni excommunication.

* * *

A côté de la préparation à la vie professionnelle, il y a la formation du citoyen. M. Alf. P. paraît croire que les surprises du suffrage universel prouvent que l'école a manqué son but. Comme bien des réactionnaires, il se demande, en substance, si nous n'avons pas trop instruit le peuple ; charmant ! On lit dans les « Règles communes » des jésuites [1] : « Nul d'entre ceux qui sont employés à un service domestique ne devra savoir lire et écrire, ou s'il le sait, en apprendre davantage... Il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Christ, notre Maître ». Bien des gens aujourd'hui pensent ainsi et sacrifieraient volontiers à leur tranquillité l'instruction du peuple ! Il est facile de rejeter sur l'école les erreurs de jugement des citoyens — ou ce qu'on appelle ainsi — et d'en décharger les profondes modifications de la production, les circonstances économiques, politiques et sociales, et de ne tenir aucun compte d'événements tels que le scandale de la Banque de Genève, les erreurs psychologiques de certains chefs politiques, etc. D'autre part, l'on peut se demander si l'école a vraiment développé l'indépendance du jugement et si les hommes sont aujourd'hui plus mûrs pour la démocratie et moins prêts à se laisser séduire par des phrases sonores ! Les succès des escrocs révèlent encore une profondeur désolante de bêtise et les jugements politiques prouvent que le « mot d'ordre » a très souvent un prestige inquiétant. Il ne semble pas que l'école ait réalisé la libération de l'esprit que l'on entrevoyait au début du XIXe siècle ni qu'elle ait réussi

[1] Cité par J. Huber : « Les jésuites », traduction française par A. Marchand. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, p. 144.

pleinement dans sa tâche éducative. Trois solutions se présentent. Rendre l'école étroitement nationaliste, — comme actuellement en Russie, en Italie, en Allemagne, — c'est ce que souhaite M. Alf. P. ; ce serait mettre l'école au service non du pays, mais d'un parti momentanément au pouvoir ; chez nous, pareil asservissement de l'école est inadmissible. Maintenir notre école telle quelle, sans y rien changer ? Peut-être aurions-nous à nous en repentir ; à temps nouveaux, école nouvelle ! Enfin, renforcer dans notre école primaire et secondaire l'éducation pratique, morale et civique. Je reprends la conclusion de M. Alf. P. : « En pays protestant un idéal collectif, quel qu'il soit, est une nécessité vitale », et je la modifie ainsi : « En pays protestant et démocratique, un idéal collectif est une nécessité vitale » ; je crois que je trahis la pensée de M. Alf. P., mais la formule exprime bien la mienne.

Tels sont quelques-uns des grands problèmes de l'heure présente. Ne pensez-vous pas qu'ils vaillent d'être médités et ne me pardonnerez-vous pas d'avoir été si long ?

G. CHEVALLAZ.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LA COMPOSITION EN FACE DE LA NATURE

Nous ne voulons pas faire de nos élèves des littérateurs, certes non ! Et même, notre but ne saurait être d'obtenir de « belles compositions ». Avant tout, nous désirons rendre nos écoliers plus heureux : qu'ils sachent savourer le charme de la vie, qu'ils prennent nettement conscience de leurs impressions et soient capables de les exprimer. Ils ne savent que *regarder :* apprenons-leur à s'arrêter, à écouter battre leur cœur, à saisir l'âme des êtres et des choses, pour décupler ainsi leurs jouissances. Enseignons-leur aussi à mieux connaître et à aimer le film magnifique qui se déroule constamment en eux.

Car, en effet, une vie intérieure incohérente remplit l'esprit du jeune enfant. Il voit le monde avec d'autres yeux que nous ; écoutez-le : « *On dirait que ça serait...* ». Et il éprouve un besoin ardent d'exprimer ses rêves. Il a peu de mots : il agit. Dans un tas de sable, sur une feuille blanche, avec quel enthousiasme il s'efforce de représenter le monde merveilleux qui le hante !

Or, que fait l'école de cette richesse intérieure ? J'ai bien peur que ses raisonnements rigoureux, ses conseils pratiques l'éteignent tout doucement. Obtenir des esprits dociles, conformes à nos désirs, est-ce peut-être ce que nous appelons réussir en éducation ?

Ce rêve continuel de l'enfant, nous allons l'utiliser, l'enrichir. Confus, il mérite d'être précisé ; les quelques velléités exprimées nous permettront de le développer et, s'il se montre trop exubérant, nous saurons le diriger.

Au début de la scolarité, modelage, dessin donnent à l'écolier pleine satisfaction. Mais ses impressions sont vives, il veut les dire et ce sont des discours et quels discours ! Conservons cette spontanéité, mais guidons les observations :

« Il pleut aujourd'hui ; regardez autour de vous... et vous me direz demain ce que vous avez vu de charmant par la pluie ». Et nous aurons ainsi toute la nature, toute la vie à leur faire observer. Ce sont là des exercices d'élocution qui doivent être courts, mais fréquents ; chacun formulera une ou deux phrases, bien à lui, qu'il pourra écrire, peut-être, ensuite. Et l'on attachera à ce cahier de « choses vues », un très grand prix !

Donc, de 9 à 12 ans, enrichissons, clarifions ces esprits incultes, donnons-leur le goût de l'observation, mais, de grâce, ne contraignons pas tous ces marmots à traiter tout un sujet. La plupart, encore inconscients de leurs impressions, ne savent « *que mettre* » ; leur vocabulaire restreint les paralyse. D'autre part, préparer avec eux un sujet personnel, c'est les habituer à chercher hors d'eux-mêmes, c'est les pousser au verbiage, c'est bientôt faire croire à quelques-uns qu'ils savent composer.

Il me semble qu'un enseignement systématique de la composition personnelle ne se justifie que dans les trois dernières années d'école. Et à chaque année doit incomber une tâche bien déterminée.

La première année demandera de petits croquis destinés à donner le plaisir d'observer le pittoresque, sans autre souci que la vérité et le charme. Elle exigera donc un choix dans les détails, développera le goût.

La deuxième apprendra à exprimer une ou plusieurs impressions générales sur le même sujet ; il s'agira donc de choisir les détails capables de concourir à cet effet général. Elle enseignera la construction du paragraphe, puis de plusieurs paragraphes.

La troisième s'attachera d'abord à des sujets inanimés ; puis, avec des éléments divers, pris dans la réalité, elle s'efforcera de *composer*, de *créer* un sujet capable de produire l'impression du réel.

Chaque année, nous irons du sujet directement observé, au sujet imaginé et le programme annuel se divisera en quatre étapes :

1. Sujets observés directement par la classe réunie (observation collective).
2. Sujets observés directement par l'élève seul, comme devoir à domicile (observation personnelle).
3. Descriptions d'images (transition entre l'observation et l'imagination).
4. Sujets imaginés (descriptions et narrations).

Observation collective. Sujet : exemple, *Fenêtres ouvertes*. Chaque élève note brièvement ce qu'il entend pendant dix minutes ; ensuite il compose un petit texte.

Autre sujet : *Au bord du ruisseau*. La classe est rassemblée sur la rive ; chacun possède une feuille de papier, un crayon ; nous allons faire un croquis ...parlé, ou plutôt... écrit. Le maître montre ce qui le frappe ; il montre, il ne fait pas de phrases : « Voyez ici et là, remarquez cet effet, ce détail ». Et il a un ton convaincant, enthousiaste ; il aime vraiment ce spectacle de la nature, il l'a savouré la veille, il en a pris possession. — Puis, pendant quelques instants, en silence, les enfants inscrivent leurs sensations. En classe, ils mettront au net leur travail.

Observation personnelle. — Le maître donne un sujet à observer et demande de rapporter en classe les notes prises. A haute voix, chacun lit ce qu'il a écrit et les camarades jugent : « A-t-il observé ou inventé ? » Et la réalité a tant de charmants imprévus que jamais ils ne se trompent. Honteux, l'auteur des

notations inventées est bientôt convaincu qu'il ne peut se dispenser de l'observation directe.

Pour plus de clarté, citons maintenant quelques titres pouvant convenir à chaque programme annuel.

Ire année : Le mouvement, la vie ; au début, des sensations trop négligées : les bruits.

1. Fenêtres ouvertes. — Bruits du soir. — de la nuit, — du matin, etc. — Matins gris. — Matin clair. — Le vent souffle (observ. coll.). — Avant l'aube. — De nuit (obs. pers.).

2. Portraits en action : *a*) l'élève choisit lui-même le sujet. Animaux : par ex. le lapin grignote, le cheval s'impatiente, la vache boit ; *b*) Personnes : Elle lave, — il se rase, — il apprend à..., — il pêche à la ligne.

3. *Scènes :* Au poulailler (obs. collect.), — à l'abreuvoir, on charge le foin, on tue le porc, à la veillée (obs. pers.).

4. Description de quelques images représentant une scène simple.

5. Descriptions imaginées : un coup de vent, — il brûle, — le tonnerre gronde.

6. Narrations : Souvenirs personnels de chaque élève.

IIe année. 1. En train, — en automobile, — à bicyclette.

2. Dans les prés. — Sur la route. — L'étang.

3. Du haut de la cathédrale. — Au signal de.... — Sur le toit.

4. Il flâne, — elle est en retard, — il fait du sport. — Le gourmand, — l'orgueilleux, — la coquette.

5. Scènes très animées : Au match. — Dans la cohue. — Au bain. — Sur le chantier. — Devant les baraques des forains.

6. *Narration* exprimant un sentiment précis nettement fixé par le maître.

IIIe année. 1. Une fleur, — un arbre, — un paysage, — un bâtiment, — un pont, — un village.

2. Jour maussade. — Soir tranquille. — Dimanche matin.

3. Vitrines ! — Panneau d'affichage. — Un hangar.

4. Avant la fête. — Novembre. — Premier août.

5. Un souffre-douleur. — Un boute-en-train. — Un importun. — Il revient de voyage. — Il a subi une opération.

6. *Sujets d'imagination :* La méchanceté des choses. — Un revenant de 1830. — Le jardin de mes lectures. — Si le Léman n'existait pas.

Du reste, les élèves une fois initiés, il suffit de fixer le genre de travail, de suggérer quelques sujets et de les laisser choisir.

Pour terminer, il me restera à parler de la sincérité dans le style.

A. Chabloz.

NOTRE NOUVEAU MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE [1]

Après de nombreuses années d'attente, nous avons reçu, en classe, comme cadeau de Noël, le nouveau livre d'instruction civique vaudois, intitulé : *Tu seras citoyen.*

Relié, dos toile, de format réduit, avec une vignette caractéristique de notre

[1] Rodolphe Rubattel — avec la collaboration de Jules Laurent — *Tu seras citoyen.* Manuel d'éducation civique. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

sol vaudois sur la première page de la couverture jaune, ce manuel se présente fort agréablement à l'élève. Il est imprimé en caractères de diverses grandeurs, sur beau papier et illustré de nombreuses gravures judicieusement choisies.

Le plan nous paraît des plus heureux. Il part du simple, du bien connu de l'enfant : la famille, pour s'élever aux groupements politiques plus éloignés de la Commune, de l'Etat et de la Condéfération.

La méthode qu'il nous suggère nous plait tout particulièrement. Intéresser et préparer nos élèves à la vie publique, ouvrir l'esprit, former des citoyens aimant leur patrie, connaissant ses institutions et capables de penser et d'agir dans la ligne de quelques principes directeurs essentiels, voilà, en effet, l'utile, le noble but de l'éducation civique.

Si M. Rubattel s'excuse d'avoir dû élaguer et faire des résumés trop sommaires, pour notre part nous lui en sommes, au contraire, très reconnaissants. Notre programme primaire est trop chargé et, comme il est impossible de supprimer des branches d'études, nous sommes dans l'impérieuse nécessité de simplifier et de garder l'important dans chacune d'elles. M. Rubattel a su fort bien éliminer de son précis ce qui nous rebutait comme élèves autrefois : une nomenclature sèche et aride, sentant le recueil de lois. C'est pourquoi nous l'en félicitons chaleureusement !

Les excellentes directions pédagogiques de M. Laurent, inspecteur, sont de nature à permettre à ceux qui les suivront, de donner des leçons d'éducation civique bien vivantes. Les auteurs se sont efforcés d'attribuer à cet enseignement ce caractère concret, actif et pratique qui en augmente indiscutablement la valeur.

Les « Exercices annexes », placés à la fin de chaque paragraphe, feront l'objet d'intéressantes discussions, au cours desquelles l'élève aura l'occasion d'appliquer ses connaissances pratiques et expérimentales.

Nous avons voulu utiliser ce précieux manuel pendant quelques semaines avant d'en parler en connaissance de cause, et exprimer à MM. Rubattel et Laurent nos sentiments de bien vive gratitude ! F. CHABLOZ.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

A PROPOS DE LECTURE

Faut-il lire avant les élèves les morceaux nouveaux du livre de lecture ?

Il n'y a qu'à écouter les enfants aborder un texte dont ils ne savent rien pour se convaincre que cela est presque indispensable ; en tout cas, grandement utile.

Avant un certain âge, l'enfant est incapable de sentir et d'apprécier ce qu'il n'a pas d'abord compris, ce qui n'a pas, d'emblée, capté son intérêt ou éveillé son attention.

C'est pourquoi, avant la lecture par l'élève, il faut la lecture par le maître, et une lecture qui tourne singulièrement à *la causerie*, ce qui n'a absolument rien à voir avec le système tant proné de la *lecture expliquée*.

Ensuite, et à cette condition seulement, la lecture des écoliers sera intéressante aussi, accentuée, vivante, parce qu'elle sera sentie.

Combien de fois avez-vous vu des élèves prodigieusement attentifs à une lecture expressive, faite par une grande personne, d'un texte cependant déjà connu. C'est comme les *histoires de maman*, ou de papa, que l'on ne se lasse pas

d'entendre et d'entendre encore, parce qu'elles sont vivantes et mouvementées comme un film.

M'SIEU ! M'SIEU !..... ICI ! !... LA !

On se croit souvent obligé d'imposer silence — et on l'est quelquefois — à certains élèves toujours prompts à lever la main et la langue pour donner des conseils à leurs camarades, et parfois au maître lui-même. Je ne parle pas des « critiqueurs », qui sont partout une engeance détestable.

Mais dans cette propension à se « mettre en avant », à émettre des propositions, même quand l'ordre du jour ne porte pas la rubrique : *propositions individuelles*, n'y a-t-il pas un besoin d'activité qu'il faudrait utiliser et non étouffer par un geste d'autorité ? L'école ne doit pas travailler à l'effacement de la personnalité, n'est-ce pas ? Mais profiter plutôt de toutes les occasions pour la développer.

Ce matin, à la leçon d'histoire biblique, j'ai déroulé notre vieille carte de la Palestine. Elle date un peu ; mais à défaut d'une merveille à la *Kümmerly et Frey*, elle permettra de s'orienter quand même dans le dédale du puzzle des douze tribus d'Israël.

Nous n'avons point de porte-carte ; ce bonheur nous adviendra avec la construction du nouveau collège. Je cherche des yeux un emplacement favorable pour la suspendre. Bientôt des voix légères et des mains timides s'offrent à venir en aide à mon hésitation. « Ici !... ici !... là !... »

Au lieu de dire, dans un mouvement d'impatience, à tous ces petits donneurs de conseils, que je n'avais pas besoin de leurs suggestions, n'aurais-je pas dû les prévoir et les prévenir ?... Les solliciter, en demandant, non à la classe *in globo*, mais à quelques élèves l'un après l'autre, de proposer un emplacement en motivant leur choix ? Profiter ainsi de toutes les occasions pour stimuler et encourager l'activité personnelle serait sans doute mille fois préférable que de suivre obstinément des plans de leçons et des horaires journaliers. Mais voilà, ce serait moins commode.

P. H.

PARTIE PRATIQUE

ÉTUDE DES OMBRES

Il n'est pas possible, à l'école primaire, d'exposer la théorie des ombres, comme on l'enseigne dans les écoles d'art, sur la base de la géométrie *descriptive*. Il faut se contenter de donner les *principes* en s'abstenant de parler de projections, de plans sécants, etc., termes qui ne seraient pas compris des élèves primaires.

Observer les ombres dans le dessin à vue n'est pas suffisant, il faut que chaque élève connaisse bien les ombres propres et portées des *principaux solides géométriques ;* cela lui épargnera de grossières erreurs, surtout dans le dessin d'imagination, où aucun modèle ne vient aider.

Les théoriciens démontrent que les ombres varient considérablement suivant que le corps est *poli, mi-poli* ou *dépoli*. Ces distinctions sont trop difficiles pour des débutants. Nous avons donc considérablement *simplifié la théorie* de façon à la mettre à la portée des élèves du degré supérieur et même du degré moyen. Le maître, tout en l'exposant, ne manquera pas d'esquisser au tableau noir nos croquis 1, 2, 3, et 4, puis il fera dessiner aux élèves, sur leur feuille de

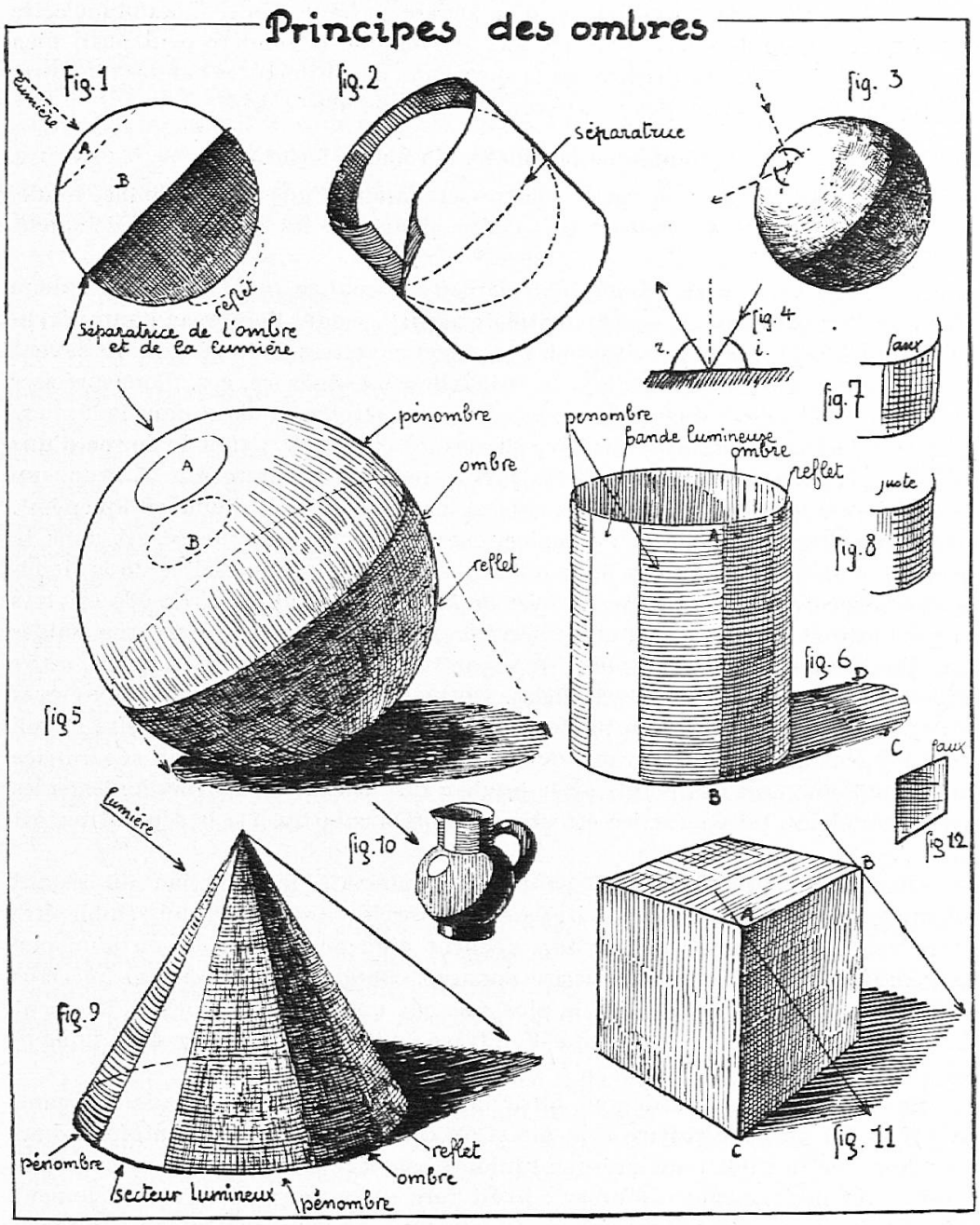

dessin, les fig. 5, 6, 9 et 11, dont l'importance est capitale puisque ce sont les corps solides *types*, auxquels peuvent se ramener *tous les autres corps*. Un arrosoir, par exemple, peut être décomposé en deux troncs de cône et en un cylindre ; donc, si l'on connaît la théorie des ombres de ces deux corps, on sait ombrer juste un arrosoir, et sans *modèle*. Un coquemar ou certains pots peuvent se décomposer en un cylindre posé sur une sphère, etc. La connaissance des ombres des principaux solides : *cube, sphère, cône, cylindre pyramide* est donc absolument nécessaire si l'on veut ombrer juste n'importe quel corps.

Dans l'étude théorique des ombres, on suppose généralement que la lumière

vient de la gauche du spectateur et d'en arrière en haut. Tout en adoptant cette convention, nous ferons remarquer aux lélèves que la lumière peut aussi bien venir de *droite*. Dans ce dernier cas la succession des différentes bandes d'ombre, dont nous allons parler, devra être renversée de gauche à droite.

L'ombre de la sphère. (Première leçon.)

Pour cette première leçon le maître sera muni d'une sphère (balle, boule, ballon), si possible de couleur très claire, pour que les ombres s'y dessinent bien.

En esquissant la fig. 1 au tableau noir, le maître montre qu'une sphère éclairée d'un côté seulement a la moitié de sa surface dans l'ombre et l'autre éclairée. Tous les élèves qui ont étudié les premiers chapitres de la géographie savent que le globe terrestre se trouve continuellement dans ce cas. Pour préciser davantage il faudrait dire que la moitié du globe terrestre qui est dans la lumière (fig. 1) n'est pas *également éclairée :* la surface circulaire, ayant la forme d'une calotte (A, fig. 1 et 5), qui reçoit les rayons perpendiculairement, est beaucoup plus éclairée que la zone B où les rayons arrivent plus ou moins obliquement. On peut dire que cette zone B qui entoure la calotte lumineuse est dans la *pénombre* ou *demi-ombre*. La ligne qui sépare la demi-spère éclairée de la demi-sphère obscure s'appelle la *séparatrice de l'ombre et de la lumière ;* elle est très importante et sa place doit être cherchée avec soin sur tous les corps solides que l'on dessine. Dans une sphère, la séparatrice ne peut être qu'un *grand cercle* si les rayons lumineux sont parallèles. On peut le faire comprendre aux élèves en entourant la sphère d'un papier qui prendra la forme d'un cylindre et qui sera tangent à la sphère suivant un de ses grands cercles (fig. 2). La séparatrice est donc l'ensemble des points où la lumière *rase* une surface arrondie. Dans les corps anguleux, la séparatrice est une arête. (Dans la fig. 11, la séparatrice est B A C.)

Quand le rayon lumineux est perpendiculaire à la direction du regard (comme dans la fig. 1), la séparatrice est un cercle vu de profil qui semble être une droite. Mais quand ces rayons viennent d'un peu en arrière ou d'un peu en avant, le cercle de la séparatrice apparaît comme une *ellipse* (fig. 2). Dans le dessin des corps ronds, c'est le plus souvent une *ellipse* ou plus exactement la *moitié antérieure d'une ellipse* que l'on trace pour séparer l'ombre de la lumière (fig. 3).

La calotte lumineuse devrait offrir la forme d'un *segment circulaire* quand le rayon est perpendiculaire à la direction du regard (fig. 1). Toutefois, dans la nature, cette calotte est presque toujours ramenée *en avant* (fig. 5) pour une raison très intéressante à étudier : il est rare qu'un corps soit complètement *dépoli ;* le plus souvent il renvoie de la lumière à l'œil du spectateur à la façon d'une glace. Cela est surtout frappant quand la matière est du verre ou qu'elle est recouverte d'une surface brillante (poterie). Alors on voit se dessiner l'ouverture par où est entrée la lumière, par exemple les fenêtres. Même si le rayon vient tout à fait de côté, le point le plus lumineux est en avant, quelque part en A ou en B (fig. 5).

En réalité, comme nous le montrons dans la fig. 5, c'est bien la région A, celle qui est la plus proche de la fenêtre, que la lumière éclaire le plus, mais, à cause des lois de la réflexion, c'est le rayon qui arrive en B qui est réfléchi, de façon

que l'angle *i* (angle d'incidence) soit égal à l'angle *r* (angle de réflexion). On peut le faire comprendre aux élèves en leur dessinant le croquis de la fig. 4, qui montre que les deux angles sont toujours égaux. Nous devons ajouter que les physiciens appellent de préférence angles d'incidence et de réflexion ceux que le rayon lumineux fait avec la *perpendiculaire* (angles complémentaires). A l'école primaire il vaut mieux établir cette égalité des angles comme nous le faisons dans le croquis N° 4, pour ne pas faire intervenir la notion de *normale* dans un exposé déjà bien assez long.

Le reflet.

Suspendue dans l'espace infini, la terre a sa moitié opposée au soleil complètement dans l'obscurité. Quand il s'agit d'une boule placée dans une chambre, ou même dans le paysage, il n'en est plus de même. Il y a immanquablement une surface (paroi, ciel, mur) opposée au soleil et qui *renvoie la lumière de celui-ci sur la partie obscure* de la boule. La démonstration est facile à faire au moyen d'une feuille de papier blanc que l'on rapproche de la partie obscure de la boule. Ce reflet amène une conséquence importante dans le rendu des ombres : La partie la plus sombre d'une sphère *n'est pas la calotte opposée à la calotte lumineuse*, mais c'est la zone *la plus rapprochée de la séparatrice*. Cette remarque est valable aussi pour les autres corps ronds, comme nous allons le voir.

Les *ombres portées* de chaque solide sur le sol doivent être aussi étudiées avec soin. Pour la sphère, c'est une ellipse, dont le contour est déterminé par les rayons lumineux tangents à la sphère (fig. 5). Cette ombre portée n'est pas d'une intensité uniforme parce qu'il y a toujours des rayons divergents *qui estompent les contours*. C'est près de la sphère *que l'ombre portée est la plus forte*.

Le *dessin :* faire dessiner aux élèves deux sphères. Pour la première, la lumière vient de gauche et pour la deuxième de droite.

L'ombre du cylindre (fig. 6).

Quand on a compris l'ombre de la sphère, celle du cylindre s'explique tout naturellement. La bande la plus éclairée doit être à une certaine distance du contour de gauche ; de chaque côté se trouvent deux bandes moins éclairées (pénombre). A la droite de la *séparatrice* se place l'ombre la plus forte, puis le reflet tout à droite.

Le contour de l'*ombre portée* part du pied B de la séparatrice, va tout d'abord en ligne droite jusqu'en C, tourne suivant une ellipse qui aura la même forme que la surface supérieure du cylindre et, à partir de D, revient rejoindre le pied de l'autre séparatrice invisible pour nous.

Cette ombre portée sera plus accentuée près du cylindre, souvent même *plus que l'ombre propre du cylindre*.

L'ombre du cône (fig. 9).

Les cinq zones que nous avons déterminées sur le cylindre s'y retrouvent. La seule différence est qu'au lieu d'avoir la forme de bandes parallèles, elles affectent celle de *triangles* dont les sommets sont sur le sommet du cône.

L'ombre portée a la forme d'un triangle dont le sommet se trouve déterminé par le rayon lumineux passant par le sommet du cône.

Ombre du cube.

Le simple examen de la fig. 11 montre comment doit être ombré un cube ou un parallélipède vu d'angle. Deux faces sont éclairées, la troisième restant dans l'ombre. Mais ici, comme nous avons affaire à des faces *fuyantes*, nous devons appliquer les principes de la perspective aérienne dans le rendu. Les faces éclairées doivent paraître plus vives et la face sombre plus sombre *en avant qu'en arrière puisque toutes les vigueurs s'atténuent avec l'éloignement.* L'observation de cette loi aide beaucoup à l'effet du relief.

L'ombre portée sera déterminée par des lignes parallèles au rayon lumineux (flèches).

L'ombre des objets.

Nous avons dit plus haut que la connaissance des ombres des principaux solides permet de dessiner juste n'importe quel objet. Prenons pour exemple un pot (fig. 10). Nous voyons que le col est un cylindre : nous lui appliquons la théorie des ombres de ce corps, avec ses 5 bandes. La panse du pot est une sphère : mêmes ombres. Le pied est un cylindre : nous n'avons qu'à prolonger les bandes du col. Notre pot se trouve ainsi ombré juste sans que nous ayons besoin de modèle.

Les hachures.

Les ombres peuvent être exécutées à l'aquarelle (tons gris), à la mine de plomb estompée ou avec des hachures. Ce sont les hachures qui font le meilleur effet ; pour les réussir, il sera nécessaire toutefois d'observer les conseils suivants :

On ne dessine pas les hachures *n'importe comment*, ainsi que le font les débutants, on les trace *verticales* et croisées avec des traits qui *suivent la direction de la perspective.* Ainsi, dans la fig. 7, les traits horizontaux sont faux, ils doivent être parallèles à la courbe de l'ellipse comme dans la fig. 6.

Dans le dessin du cube, *les hachures doivent prendre la direction du point de fuite* (fig. 11). Ce serait une grave erreur de les dessiner horizontales, comme dans la fig. 12, quand les bords supérieur et inférieur de la face ombrée *montent* ou *descendent.*

RICHARD BERGER.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE

Banque. — Epargne. — Assurance. *(Fin)* [1]

Banque nationale suisse.

L'ensemble de nos banques manqua longtemps d'une sorte de trait d'union jouant le même rôle en Suisse que, par exemple, la « Deutsche Reichsbank » en Allemagne ou la « Banque de France » en France. Cette lacune a été comblée par la création de la *Banque nationale suisse*, en 1906. Son but est de régler et de faciliter la circulation monétaire dans notre pays, tout en surveillant d'un œil attentif les fluctuations des changes sur l'étranger et le mouvement de va-et-vient qui en est la conséquence. La Banque nationale suisse émet les billets de banque (banque d'émission) ; en outre elle se charge, sans frais, du service de trésorerie de la Confédération. Elle poursuit donc avant tout *un but d'utilité publique.*

[1] Voir *Educateur* N° 3.

1931.

Dans leur ensemble, les banques suisses accusaient, à fin 1931, un *actif* de 20,1 milliards de francs, soit le 40 % de la *fortune publique* suisse.

Les fonds propres à ces établissements atteignaient 2,129 milliards.

Bourses.

Le développement de la vie industrielle et commerciale implique la création et le développement parallèle d'un *large marché des capitaux et des valeurs*, comme on peut le constater dans les bourses suisses. Les bourses de Zurich, de Bâle et de Genève ont pris une importance prépondérante. Les affaires traitées en 1931 à la bourse de Zurich, par exemple, ont porté sur un total de valeurs mobilières de 10 milliards de francs. Les bourses de Berne, Neuchâtel, Lausanne, Saint-Gall répondent au caractère plus particulièrement local des affaires qui y sont traitées.

B. Epargne.

Prévoyance individuelle.

L'esprit d'épargne est très développé dans le peuple suisse ; il est le corollaire de toutes ses entreprises.

Les caisses d'épargne donnent *à la petite épargne* la plus grande sécurité, tout en assurant un intérêt raisonnable aux faibles sommes d'argent destinées aux besoins futurs des déposants.

Les dépôts effectués dans les *24 caisses d'épargne officielles* (cantonales) sont garantis par les cantons.

L'initiative privée a créé 1394 caisses d'épargne.

En 1931, il existait *2 793 139 carnets d'épargne*, soit *70 carnets pour cent habitants.*

Le montant des dépôts ascendait à 2 milliards 687 millions, soit à 962 fr. en moyenne *par carnet*, et à 667 fr. *par tête de population.*

Ces proportions placent la Suisse au premier rang des pays qui pratiquent l'épargne, à côté des Etats scandinaves.

C. Assurances.

1. *Prévoyance sociale organisée par la Confédération.*

a) *Assurance militaire* (toutes prestations à la charge de la Confédération).

b) *Assurance nationale contre les accidents* (siège à Lucerne).

Les prestations garanties par cette assurance (rendue obligatoire pour tous les patrons d'ateliers et de chantiers employant quatre personnes au minimum) sont plus élevées que dans n'importe quel autre pays.

En 1931, 40 000 entreprises y étaient soumises. Les primes encaissées ascendaient à 54 millions de francs, ce qui correspondait à un *montant de salaires assurés* dépassant 2 milliards de francs.

c) *Assurances pour la vieillesse, pour les survivants, contre l'invalidité.*

La loi de 1925, admise dans son principe, n'a pas encore vu les modalités d'application trouver grâce devant le peuple. Des recettes spéciales sont affectées à la constitution du fonds :

Droits de douane sur les tabacs (11 millions par an) ;

Impôts sur les tabacs ;

Tranches 3 et 4 sur... dernier impôt de guerre.

2. *Prévoyance sociale organisée par le canton.*

Dans ce domaine, Vaud tient une place des plus honorables, avec :

a) *Assurance-maladie infantile.*

b) *Assurance-vieillesse* (retraites populaires), que la Confédération n'a encore pu appliquer à l'ensemble de la Suisse.

c) *Assurance mobilière contre l'incendie* (cantonale, obligatoire).

d) *Assurance contre la grêle.*

3. *Prévoyance individuelle* par les assurances privées.

Ce domaine est extraordinairement complexe. L'importance des opérations de nos compagnies d'assurances peut être comparée avantageusement avec celles des autres pays. Il convient de relever les progrès constants des sociétés suisses au détriment des compagnies étrangères.

En effet, le nombre des sociétés concessionnaires est de 48, et l'effectif des entreprises étrangères a passé de 52 à 34. Les sociétés suisses ont aussi étendu leur activité hors de nos frontières.

C'est ainsi que :

le total des primes perçues en Suisse	(1931) est de	231,3 millions.
» » » à l'étranger	» » »	269 »
Total des primes perçues		500,3 millions.

En 1931, le total *des assurances de capitaux* atteignait 2966 millions de francs.

Sur 100 ménages, on note 89 polices *d'assurance-vie.*

L'assurance-maladie n'est pas obligatoire. Elle est gérée par des sociétés privées *subsidiées* par la Confédération.

Un total impressionnant.

Si toutes les « assurances sociales » et « assurances privées » devaient payer ce soir même le montant de ce qu'elles garantissent, *elles devraient pouvoir disposer de plus de 70 milliards de francs.*

(A suivre.) Ch. LUGEON.

LES LIVRES

Le choix d'une profession pour les jeunes gens qui vont quitter l'école au printemps cause bien des soucis à nombre de pères de famille. A notre époque surtout, où la vie est devenue si difficile, cette question revêt une importance toute particulière et mérite qu'on lui voue une sérieuse attention ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'en est-elle fortement préoccupée. L'Office central des apprentissages de cette Union a publié (chez Büchler et Cie à Berne) la sixième édition d'un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indications du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 ct. et à partir de 10 exemplaires 15 ct. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour pouvoir en distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Cahiers d'écriture

H. Maire

Réglés, avec modèles gradués

Ecriture anglaise	N° 1	le cahier	Fr. 0.60
» »	N° 2	» »	» 0.60
» »	N° 3	» »	» 0.60
Ecriture allemande		» »	» 0.60
Ecriture bâtarde		» »	» 0.60
Ecriture ronde		» »	» 0.60

Chacun sait combien il est difficile d'obtenir des enfants des cahiers propres, bien tenus et une écriture claire.

La méthode Maire, qui est fort bien comprise, est très appréciée par les maîtres d'écriture ; ils obtiennent, grâce à son application, des résultats excellents.

De nos jours, comme autrefois, il faut que les élèves apprennent à écrire proprement et avec netteté, d'autant plus qu'on est devenu exigeant. Les exercices donnés par la méthode Maire facilitent ce travail et le graduent

Il sera envoyé un cahier spécimen à toute personne qui en fera la demande.

Carnet journalier

de fréquentation, de conduite et de travail, contenant une semaine par page et 42 semaines au total . . . . . Fr. 0.30

Carnet journalier

de leçons et de devoirs, contenant 3 jours par page et 15 semaines au total . . . . . Fr. 0.30

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE PICHARD 13 LAUSANNE

En souscription à la

LIBRAIRIE F. ROUGE & Cie S. A.

6, RUE HALDIMAND, LAUSANNE

un livre attendu depuis longtemps

PAUL ROBERT FILS

LES PAPILLONS

64 planches en couleurs.
Prix de souscription : fr. 25.—

L'OUVRAGE PARAITRA PROCHAINEMENT

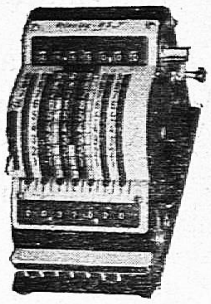

Nouvelle machine à calculer

RÉSULTA B S

Addition. Soustraction directe.
Multiplication. Prix : Fr. 145.—.

Sur désir payement par acomptes. Demandez sans engagement une notice détaillée gratuite à

HENRI ZEPF, pl. Centrale, 8. Tél. 32.257. **Lausanne**

A VENDRE

à prix très réduit tous les fascicules du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* dont la publication vient de se terminer.

S. Vuitel, institutrice à **Rances s/Orbe.**

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

N° 5 - LXXe année Lausanne, 3 mars 1934 J. A.

l'Educateur

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS
Territet

J. MERTENAT
Delémont

H.-L. GÉDET
Neuchâtel

H. BAUMARD
Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur :* LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

FORMITROL

et

Refroidissement

sont, l'un à l'autre, ce que le bien est au mal. En effet, le Formitrol est le remède par excellence qui coupe le mal à sa racine et l'empêche de dégénérer en formes morbides bien plus graves.

L'énergique agent bactéricide, connu sous le nom de FORMITROL, développe, au contact de la salive, un flux continu de formaldéhyde ; la formaldéhyde permet à l'appareil respiratoire d'opposer une défense opiniâtre au développepent des germes infectieux et d'arrêter toute action néfaste des germes qui y auraient déjà pénétré.

Pour le maître d'école surtout, un bon remède préventif contre les maladies des voies respiratoires est d'une grande utilité. Or, il le trouvera dans les pastilles de Formitrol. Chaque pastille contient, comme subtance active, 0,01 gramme de formaldéhyde.

Echantillons et littérature sur demande

Dr A. WANDER S.A., BERNE